



## Main levée de curatelle renforcée

Par **nordi**, le **08/07/2013** à **10:41**

bonjour ,je suis sous curatelle renforcée ,en 2010 je me suis marié ,après un divorce mes parents mon interné à l'hôpital psychiatrique car j'étais un peu dépressif ,mes parents malgré que je suis majeur ont demandé de me mettre sous curatelle afin de ne pas dépenser à tort et à travers l'allocation adulte handicapé ,le juge à nommer un curateur ,je vis chez mes parents ,je n'ai aucun bien ,aujourd'hui je vais beaucoup mieux ,mes parents et moi souhaiterions faire une main levée de cette curatelle ,lettre à été écrite au juge qui nous réponde pas,la curatelle ne nous reçoit pas et s'oppose à la main levée .ma question est que puis-je faire pour retirer cette curatelle ,puis je aller au tribunal avec un avocat afin d'annuler celle ci ,je vous remercie  
cordialement NORDI